

Janvier 2022

Les voeux du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, le moment de partage traditionnel des vœux du maire n'aura pas lieu encore en 2022. Pour la 2^{ème} année nous vivons une situation sanitaire un peu compliquée, qui nous oblige à restreindre considérablement nos moments de convivialité et d'échange, cette vie ne nous convient pas, elle n'est pas faite pour nous.

Vivement la fin de cette crise ou du moins la façon de l'appréhender si elle devait durer encore des années !

Je ne ferai pas de commentaires sur les protocoles mis en place, d'autres le font à longueur de journée, mais je vais plutôt essayer de vous parler de notre village où il fait encore bon vivre.

Tout d'abord, le conseil municipal et moi-même souhaitons une très bonne année 2022 aux « Toiracoises et Toiracois », qu'elle soit comme vous le souhaitez, la plus belle possible, qu'elle comble tous vos vœux et surtout qu'elle vous évite toute souffrance. Une pensée particulière aux familles qui ont perdu des proches.

Depuis le début du nouveau mandat nous sommes confrontés à des difficultés pour organiser des moments de rencontres et il est assez difficile de garder de la vie dans la commune. Nous avons malgré tout pu vous présenter la nouvelle équipe municipale cet été avec quelques nouveaux élus que tous ne connaissaient pas, mais j'espère que petit à petit nous pourrons nous retrouver plus souvent.

Cette nouvelle équipe continue à gérer la commune au mieux, le travail ne manque pas, et je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur implication.

Vous avez pu, par exemple, voir que les travaux de réhabilitation de la salle associative communale ont commencé et devraient finir au début de cette nouvelle année. La petite placette de la rue de l'église et le passage du « Caminol » ont été réaménagés ainsi que les abords du monument aux morts. Des bornes WIFI ont été placées pour permettre la réception d'internet à la bibliothèque et à la salle associative, et un nouveau site web à vu le jour grâce au travail de Pierre-Olivier Templier (saint-pierre-toirac.com).

Au niveau de la communauté des communes Depuis janvier 2019, les 92 communes du Grand Figeac travaillent sur le dossier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et arrivent à présent à une étape clef.

Le PLUi sera le document de référence pour toutes vos déclarations de travaux et demandes de permis de construire et il couvrira l'ensemble du périmètre intercommunal. Il s'agit d'un document à visée stratégique pour le développement choisi du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Après un an de diagnostic et un an de travail autour du projet sur la stratégie à développer pour les prochaines années sur le Grand Figeacois, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) prend forme. Le PADD constitue la clef de voûte de votre PLUi. En effet, il décline les orientations politiques du territoire.

Pour continuer à vous informer sur la procédure et l'avancement des travaux du PLUi, vous pouvez retrouver, à travers le site internet du Grand Figeac, sa page dédiée :
<https://www.plui-grandfigeac.fr/actualites>

Vous pouvez également émettre un avis, une demande, au sein du registre d'observation de qui se trouve au sein de votre commune et au sein du siège de l'intercommunalité ou écrire au Président du Grand-Figeac.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le 03 décembre dernier, sous le commandement de la sous-préfecture, nous avons effectué un exercice. Il s'agissait d'une simulation de catastrophe, en l'occurrence, un avis de tempête sur la commune. Les conseillers municipaux membres du poste de commandement communal ont été mis en situation de réagir et secourir des personnes en difficultés et de sécuriser les voies, les habitations face aux dégâts provoqués par cette tempête imaginaire. Un bon entraînement pour réagir rapidement et avoir les bons réflexes si un réel sinistre venait à survenir.

Sachez en outre que de nombreux projets communaux sont en cours ou en prévision comme par exemple, la sécurisation de la départementale 662 avec la modification des priorités et la pose d'un plateau ralentisseur ou des coussins berlinois entre les 2 écluses. La réalisation d'une calade entre la place du portanel et la place aux herbes. La construction d'un « muret-banc » sur la place des platanes. Ou encore, la création d'un jardin du souvenir et la réfection de la clôture du nouveau cimetière.

Au cours de ces 2 années nous avons pu maintenir quelques animations dans la commune. Les marchés d'été qui ont fait vivre la place en juillet et août, les concerts à l'église, les journées jeux pour les enfants avec le centre social La Locollective, le Noël des enfants et un marché de Noël organisé par l'association « la Méthanerie » de Larroque Toirac. Le Téléthon a eu lieu cette année en partenariat avec Cadrieu : il y a eu des participations malgré un temps pluvieux. Les journées citoyennes « embellissement du village » se sont poursuivies, et je tiens à remercier les nombreux participants à ces journées qui permettent de garder du lien dans le village.

Une équipe de 5 bénévoles réguliers font vivre notre bibliothèque intercommunale le mercredi de 14h à 16h. Avec l'aide d'un conseiller municipal, l'équipe se prépare à l'informatisation des emprunts. Des idées d'animations sont là et attendent un contexte plus favorable pour éclorent.

Notre village est attractif et dynamique : nous avons vu pas mal d'évolution et de nouveautés avec la vente de maisons et le changement de propriétaires, l'arrivée des familles Cadet, Carrela, Demarthon, Deglorie, Juin, Libert, Pallier, Sivil, Martial. Bienvenus à eux.

Nouveauté aussi au niveau des commerces « Les Loupiotes » ont ouvert à la suite de « Pizza 46 », je remercie encore Christian et Christine Navet d'avoir été à l'initiative de ce nouveau commerce, et je souhaite à Coline et Laure la réussite pour leur restaurant.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) a doté notre école de 2 tableaux blancs numériques, un dans chaque classe pour permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans les meilleures conditions.

La population du village s'agrandit avec l'arrivée d'Ines en Octobre et Levana en Décembre. Et j'ai eu le plaisir de célébrer les mariages de Laurence Bouty ainsi que celui de Charlotte Furet.

Pour finir un grand merci aux associations de la commune : le comité des fêtes, la sauvegarde du patrimoine, le club des aînés, les parents d'élèves qui perpétuent les animations d'échange et de partage. A cette occasion, je vous rappelle qu'une nouvelle association de loisirs créatifs se met en place sur la commune et les communes environnantes afin de créer un lien intercommunal et intergénérationnel.

MEILLEURS VŒUX 2022

Fernand Tapie

